



Comité Social et Economique

Réunion extraordinaire du 7 mai 2020

Suite à la présentation en CSSCT le 6 mai 2020 de la dernière version du protocole COVID-19, les membres du CSE ont été invités ce jour à en prendre connaissance et à donner leur avis sur certains points.

COVID-19

• Masques

Le port du **masque chirurgical** sera rendu **obligatoire** dans l'enceinte de l'établissement et ceci pour 100% du personnel dès la semaine prochaine. Ces masques devront donc être portés systématiquement et considérés comme tout autre EPI, les masques dits "grand public" étant désormais interdits.

Les masques seront distribués à partir du lundi 11 mai sous un barnum installé près du bâtiment Maintenance le long de la voie piétonne empruntée par les salariés pour le flux d'entrée collectif.

Chaque salarié se verra remettre chaque jour 2 masques, puisqu'ils sont à changer toutes les 4 heures. Lors de la première journée, un troisième masque sera distribué pour avoir un masque d'avance à porter pour entrer sur le site dès le lendemain.

Une note de service sera diffusée pour rappeler l'obligation de changer le masque toutes les 4 heures et les principes de manipulation du masque par les élastiques. Une vidéo explicative devrait également être diffusée en boucle dans les ateliers.

Des poubelles seront mises en place pour jeter les masques usagés sur le flux de sortie de l'usine (déchets banals pour être ensuite incinérés).

La Direction rappelle que **le port du masque n'exclut pas le respect de la distanciation ni le lavage régulier des mains.**

Le personnel des sociétés extérieures auront l'obligation de porter un masque également.

Le SNI-UNSA a donné un avis favorable à cette mesure de protection.

• Prise de température corporelle

Les deux mesures concernant la **prise de température corporelle** par la procédure d'auto-surveillance individuelle et la mise en place de thermoscans n'ont pas été modifiées.

Le SNI-UNSA a donc confirmé son abstention sur la mesure 1 et son avis favorable sur la mesure 2, mais incite chaque salarié à être responsable pour se protéger lui-même et protéger ses collègues.

L'avis des organisations syndicales étant négatif à la majorité, la Direction a décidé d'abandonner ce projet de prise de température obligatoire.

- **Un système anti-contact** permettant d'ouvrir les portes, d'appuyer sur les boutons ou de toucher les écrans tactiles sera distribué à l'ensemble du personnel à compter du 7 mai, afin de limiter au maximum les points de contact.
- **Une gourde individuelle** sera remise à partir du mardi 12 mai à chaque salarié puisque les distributeurs de gobelets seront supprimés.
- Pour les postes de travail concernés par une distance inférieure à 1m et pendant plus de 15min, les lunettes ou visières restent obligatoires. Il a été demandé de remettre à ces salariés des lunettes car les visières ne semblent pas pratiques à l'utilisation.
- Suite aux problèmes d'affluence rencontrés lundi et mardi, les flux d'entrée et de sortie piétons ont été revus. 2 tourniquets seront dédiés à la sortie et 1 à l'entrée, les salariés devant emprunter le second petit portail pour entrer avant le passage du tourniquet.

Le SNI-UNSA a demandé à la Direction de voir pour pérenniser cette solution provisoire en installant 1 tourniquet supplémentaire du côté gauche de la grille qui permettrait de toujours différencier les flux d'entrée et de sortie.

Informations Direction

- **Les intérimaires** qui étaient présents à la fermeture seront ré-intégrés au montage à partir du lundi 11 mai pour permettre d'augmenter la cadence à 166 moteurs par jour. Ils suivront la formation COVID-19 comme tous les salariés du site.
- **Activité partielle USINAGE** : à compter du lundi 11 mai, une journée d'activité partielle par semaine sera positionnée pour l'usinage afin de gérer le stock de pièces jusqu'à ce que le montage reprenne une cadence normale.
- **Incomplets semaine**
Des moteurs sont sortis incomplets des lignes de montage suite à une panne du transtockeur (sortie de pièces au magasin réception).
A ce jour aucun problème majeur n'est à déplorer avec nos fournisseurs (seulement 2 ou 3 qui doivent livrer prochainement).
- **Prévision volumes 2020**
Prochainement la Direction convoquera les organisations syndicales pour présenter une demande d'activité partielle.
En effet, à ce jour, seulement 24000 moteurs sont prévus pour 2020 pour un budget initial de 34000 moteurs (rappel volume 2019 : 29000 moteurs).